



AVIS A LA POPULATION DES COMMUNES DE ROSSINIÈRE CHÂTEAU-D'OEX ET ROUGEMONT

FEUX EN PLEIN AIR ET FEUX DU 1^{ER} AOÛT 2026

Compte tenu de la situation de sécheresse, des prévisions météorologiques et du risque d'incendie, l'Etat de Vaud a décidé d'interdire les feux en plein air et l'usage d'engins pyrotechniques. La présente décision prend effet immédiatement et reste applicable jusqu'à sa révocation.

Au vu du caractère critique de la situation, les Municipalités ont également décidé d'interdire tous les feux patriotiques du 1^{er} août 2026 ainsi que l'usage d'engins pyrotechniques.

Bon été à tous et merci de rester vigilants

Les Municipalités